

**ARRÊTÉ N° 2025-2026-44 PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
POUR LES ÉLECTIONS PARTIELLES DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS À LA COMMISSION DE LA
RECHERCHE (CR) DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION**

SCRUTIN DES 25 ET 26 MARS 2026

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 à L. 712-6 ; L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que ses articles D. 719-1 et suivants ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles R. 211-515 et suivants ;

Vu l'arrêté rectoral n°DSM5/2025/29 en date du 3 juillet 2025 instituant une Commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) de l'Université de La Réunion ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion modifiés le 2 mai 2025 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 12 février 2026 ;

Vu les arrêtés n°2025-2026-120 et n°2025-2026-120bis portant organisation des élections partielles des représentants des personnels et des usagers à la commission de la recherche (CR) du conseil académique de l'Université de La Réunion ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 31 mars 2026 ;

ARRÊTE

Article 1 – Résultats à la Commission de la Recherche

1-1 : CR secteur 1 – Droit, Économie, Gestion (DEG) :

	Total			
Nombre de sièges à pourvoir	1 titulaire + 1 suppléant			
Total inscrits	40			
Nombre de votants	6			
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0			
Suffrages valablement exprimés	6			
	Liste	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
	Doctoral Voices	6	100%	1 + 1

Sont proclamés élus en qualité de représentants des usagers de la CR secteur DEG les candidats suivants, dans l'ordre de présentation de la liste :

Liste	Ordre de présentation de la liste	Membre élu titulaire	Membre élue suppléante
Doctoral Voices	1. M. TROUSPANCE Kévin 2. Mme POTHIN Séfora	M. TROUSPANCE Kévin	Mme POTHIN Séfora

1-2 : CR secteur 4 – Santé :

	Total
Nombre de sièges à pourvoir	1 titulaire + 1 suppléant
Total inscrits	29
Nombre de votants	5
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	5

Candidats	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
Mme GESLIN Justine	3	60%	1 + 1 (néant)
Mme MARGUERITE Élodie	2	40%	1 + 1 (néant)

Est proclamée élue en qualité de représentante des usagers de la CR secteur Santé la candidate suivante :

Mme GESLIN Justine

Article 2 – Durée et date d'effet du mandat des représentants élus des personnels :

Les représentants des usagers sont élus pour le reste du mandat à courir.

Article 3 – Voies et délais de recours :

Les recours sont portés, conformément aux dispositions du code de l'éducation, auprès du président de la commission de contrôle des opérations électorales compétente qui siège au tribunal administratif de La Réunion, ou dans un lieu désigné par le président de la commission.

La commission de contrôle des opérations électorales est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats.

Article 4 – Exécution et mesures de publicité

La Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles est chargée de l'exécution de la publication du présent arrêté, qui sera porté à la connaissance des électeurs par publication sur le site internet de l'établissement.

Le présent arrêté sera également publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, et transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités.

Fait à Saint-Denis, le 31 mars 2026

Le Président de l'Université de La Réunion

Par déléation,

Davy LILA-HELMER

Directeur Général des Services Adjoint

Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles



Pr. Jean-François HOARAU